

Portrait de territoire Pays de Saint-Eloy



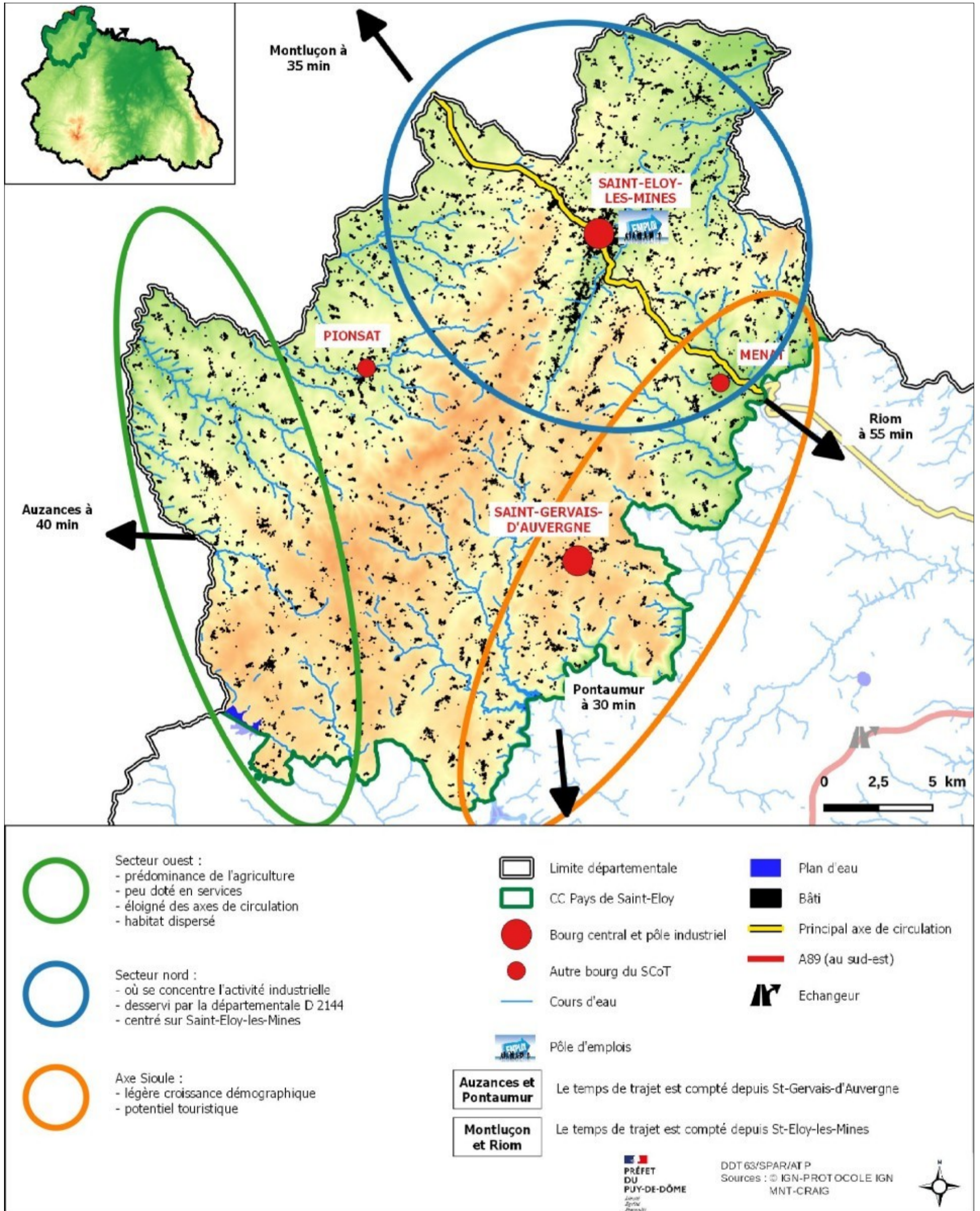
Sommaire

Atlas cartographique	3
Synthèse	4
Fonctionnement global du territoire	
Géographie	5
Un territoire varié et de faible densité	
Démographie	6
Une population qui se stabilise	
Logement	7
Un habitat ancien et un taux de vacance important	
Emploi	8
Un territoire marqué par l'activité agricole et les filières industrielle et médico-sociale	
Armature territoriale	9
Les pôles et bassins de vie	
Mobilité	10
Un territoire isolé entre Allier, Creuse et aire urbaine clermontoise	
Énergie	11
Une neutralité carbone à atteindre	
Biodiversité	12
Un territoire bocager entre Cher et Sioule	
Agriculture	13
Des prairies et des céréales à valoriser pour des élevages de qualité	

Atlas cartographique



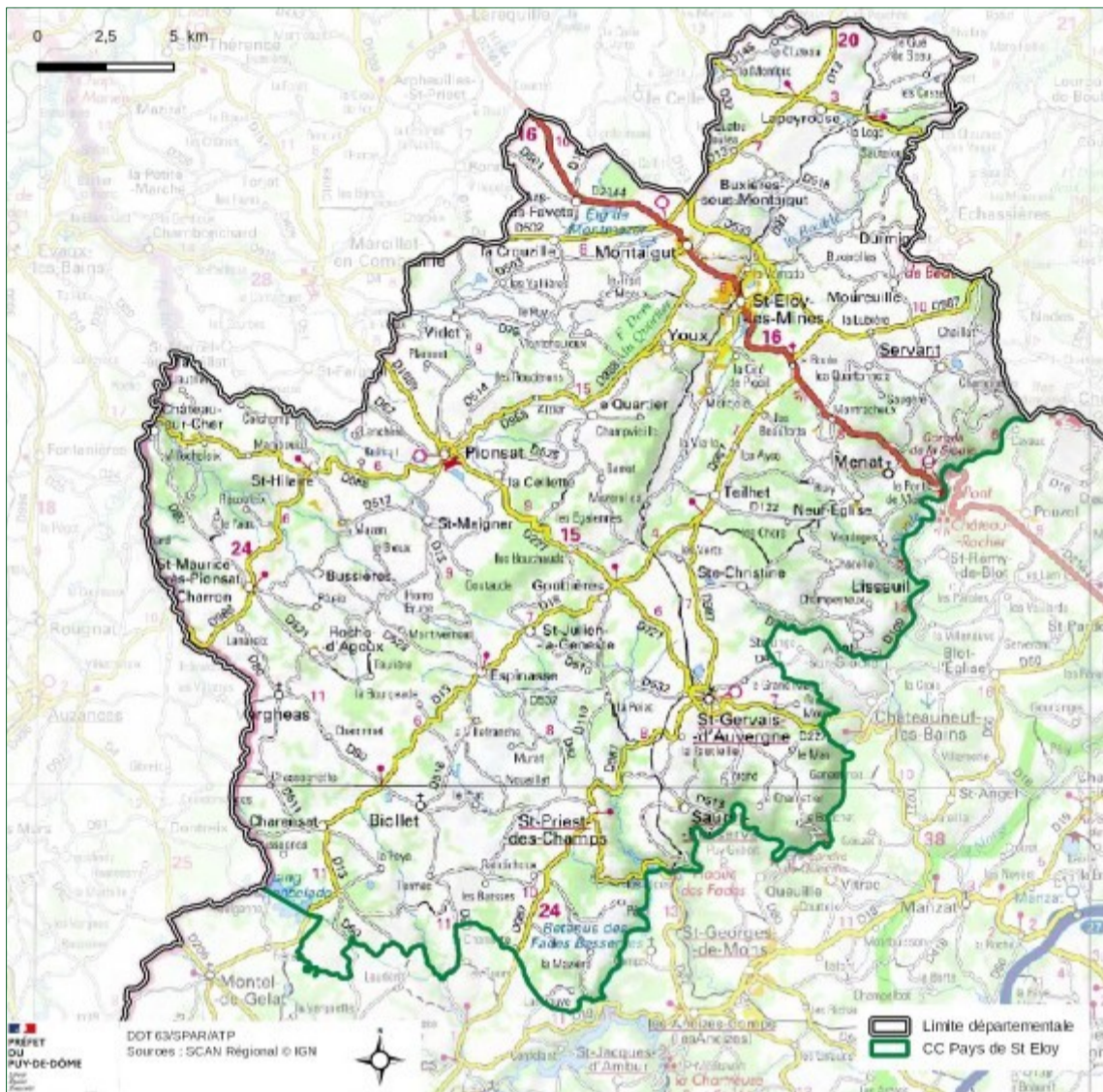
Fonctionnement global du territoire





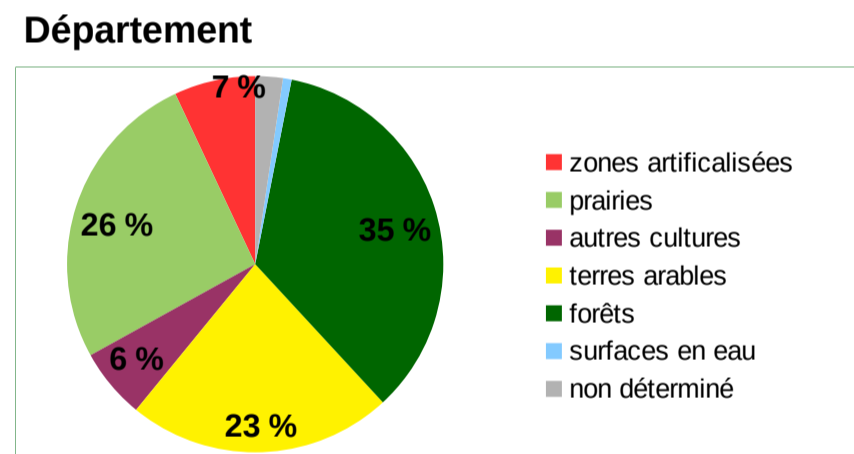
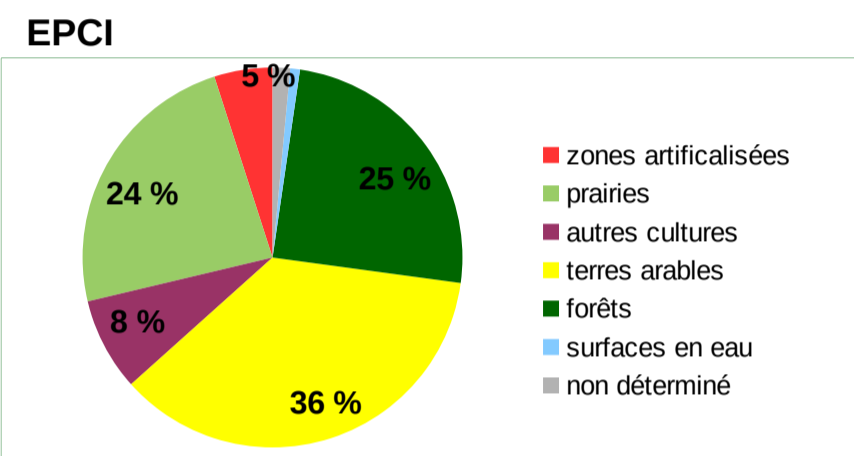
Un territoire varié et de faible densité

Aménagement du territoire

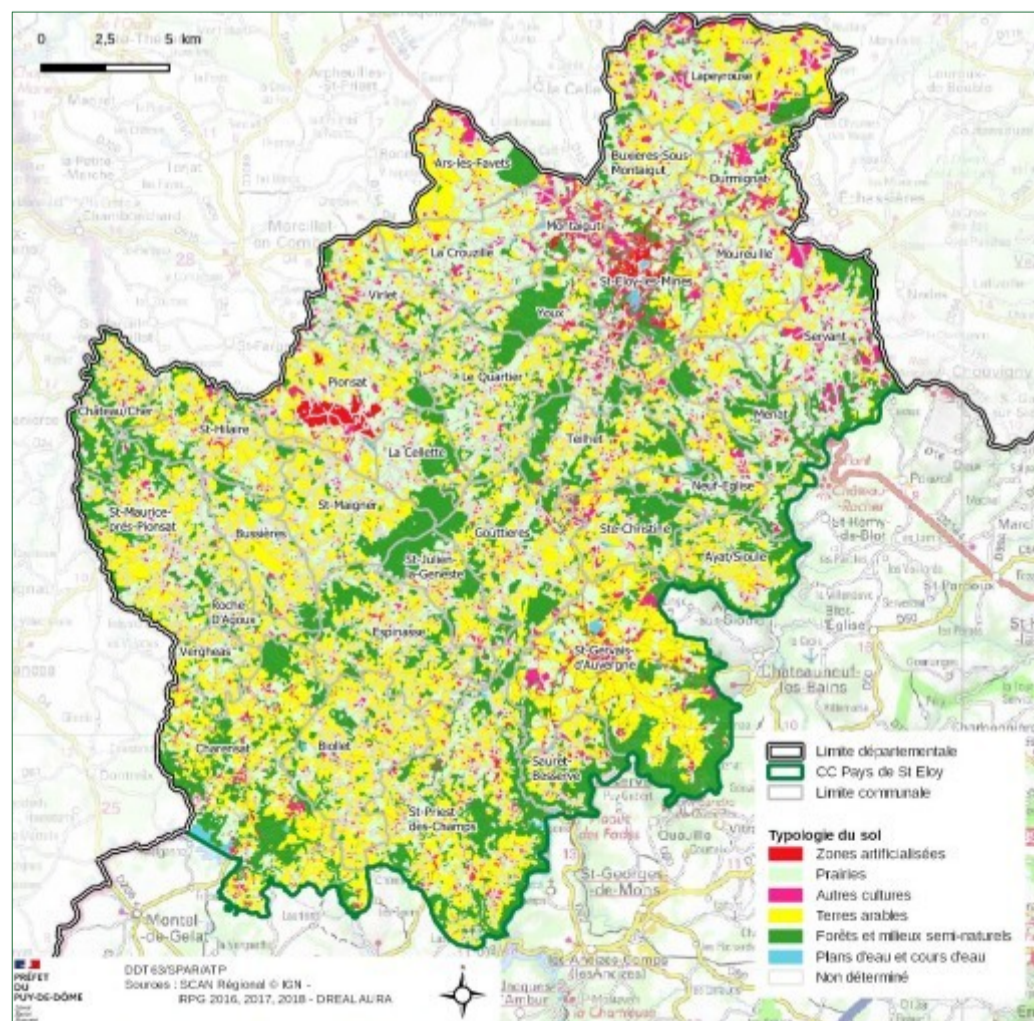
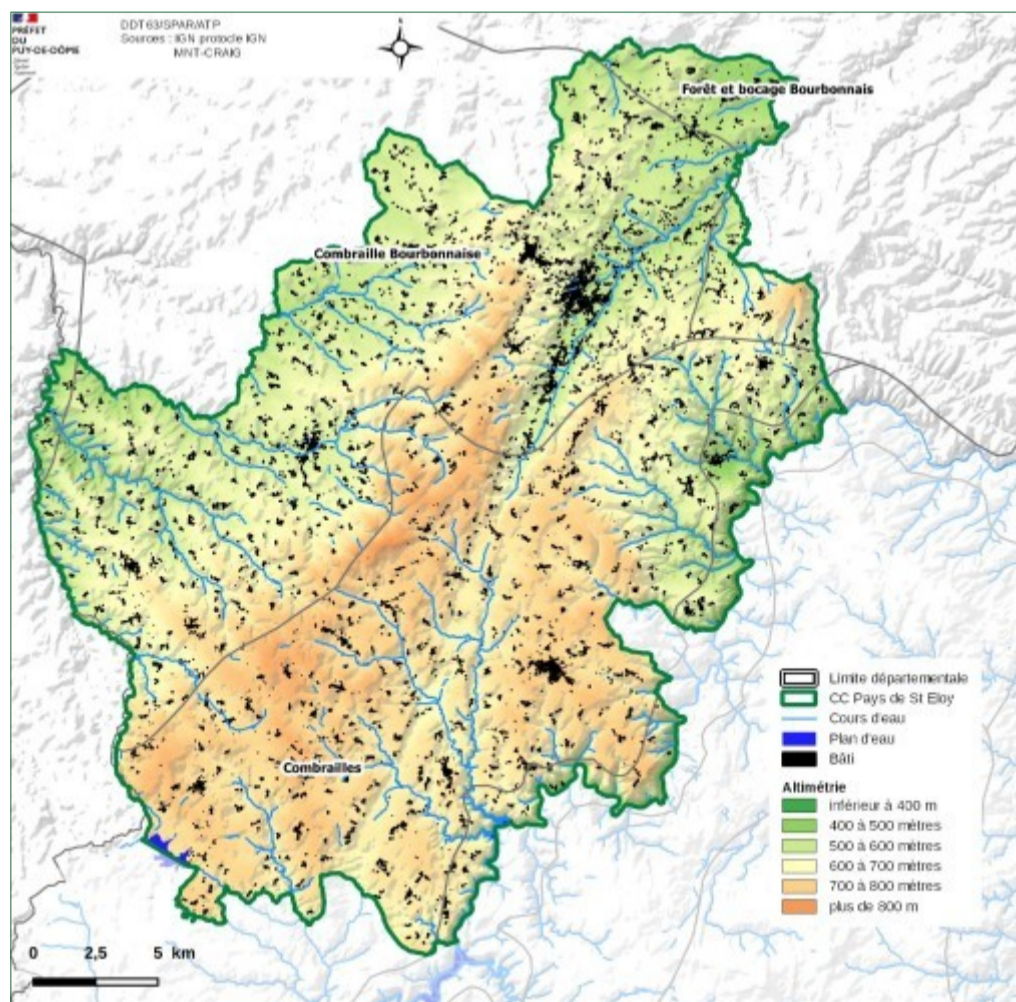


Chiffres clés :
 Nombre de communes : 34
 Population : 15 978 hab. en 2017
 Superficie : 684 km² (68.400 ha)
 Densité : 23,0 hab/km² (dep : 82 hab/km²)

Occupation du sol

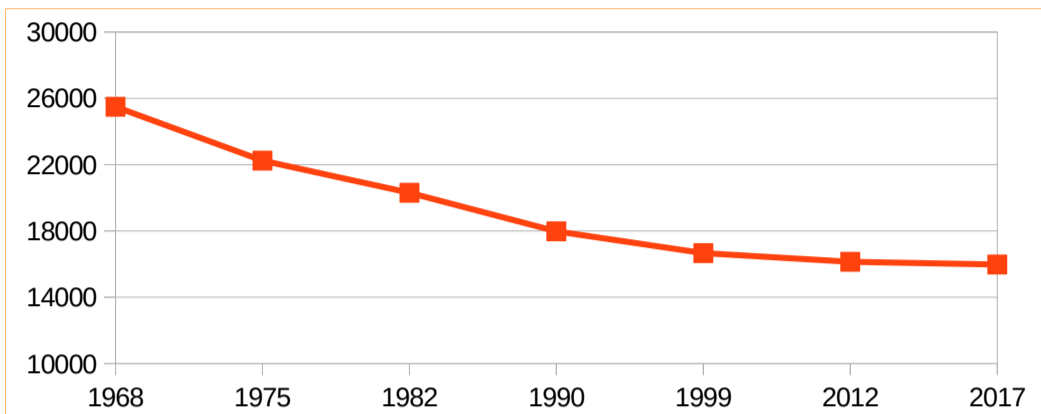


Relief et hydrographie





Une population qui se stabilise

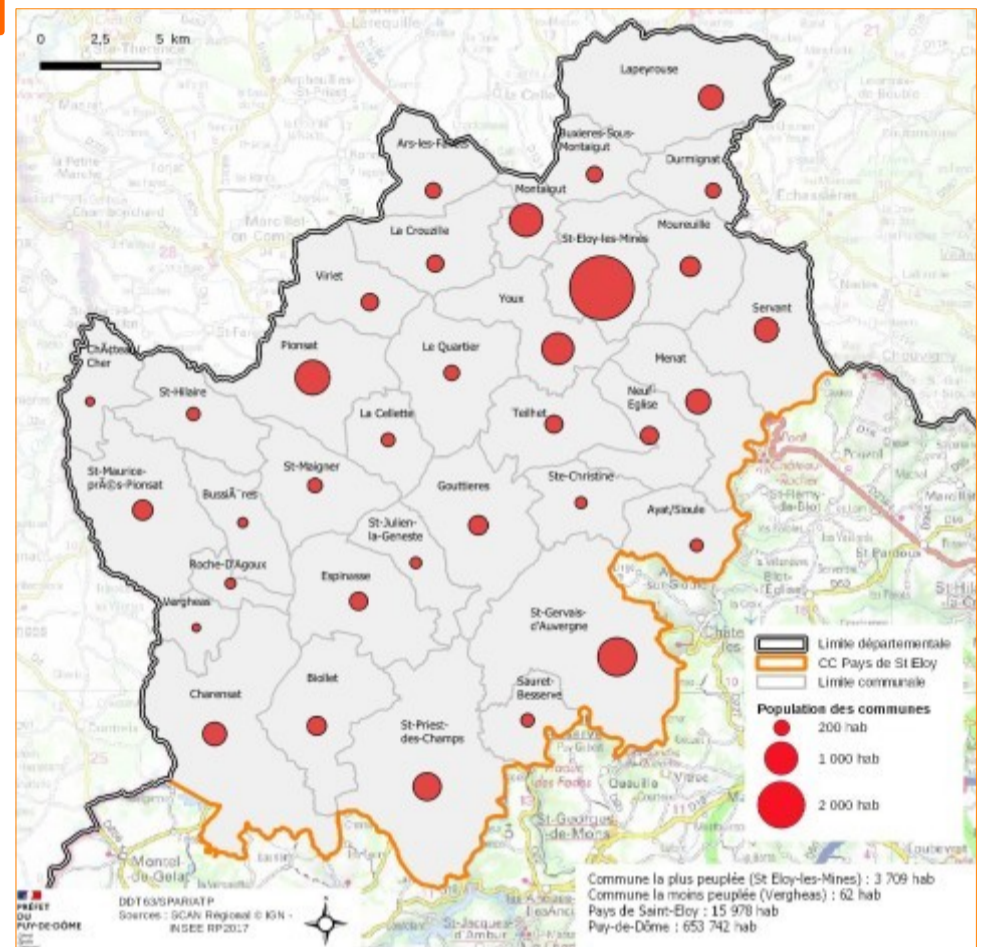


La communauté de communes a perdu près de 9.000 habitants entre 1968 et 1999 (-35%). Depuis, la population s'est stabilisée au environ de 16.000 habitants mais la répartition par tranches d'âge montre un vieillissement.

La commune la plus peuplée est Saint-Eloy-les-Mines avec 3.709 hab en 2017. Pour le reste, la population est dispersée sur le territoire.

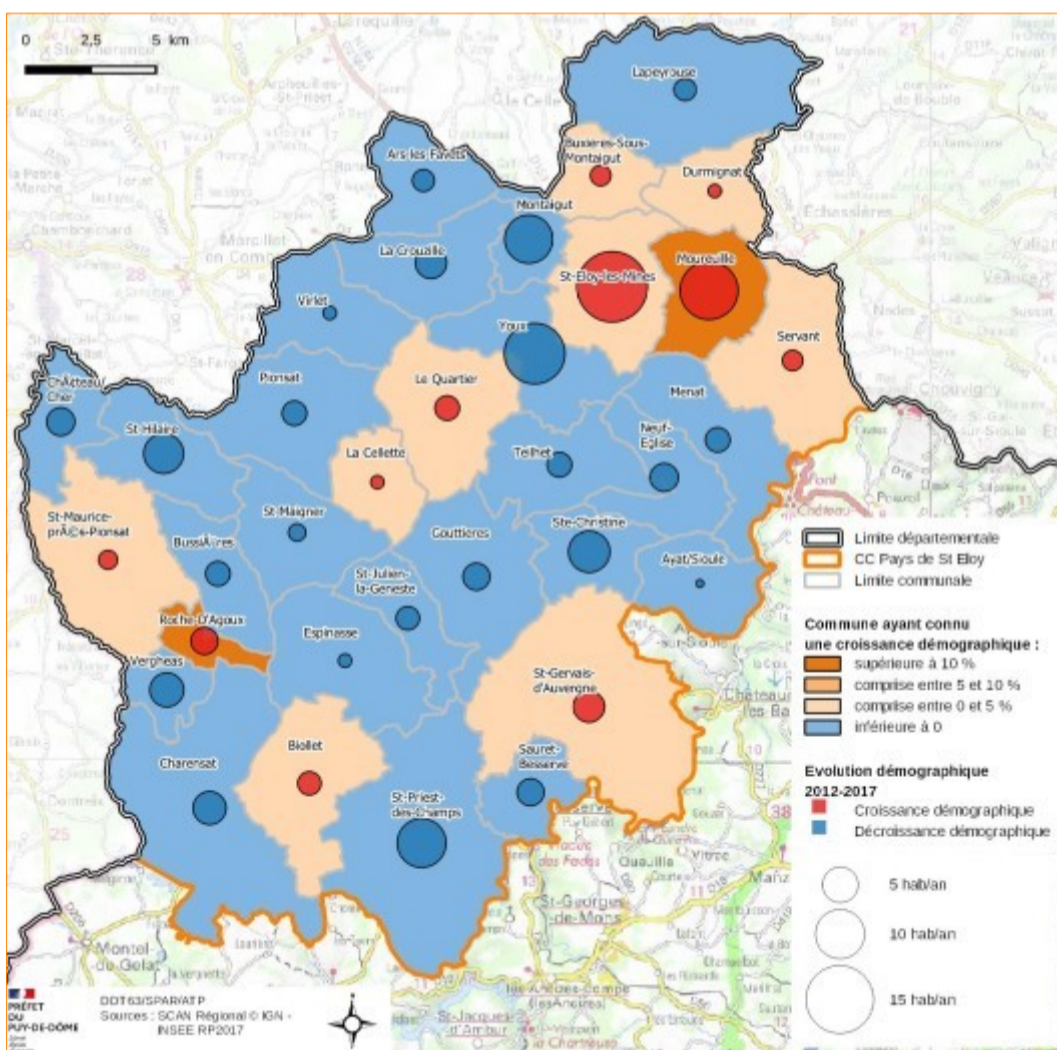
Les variations de population sont faibles dans les communes du territoire entre 2012 et 2017.

Répartition de la population

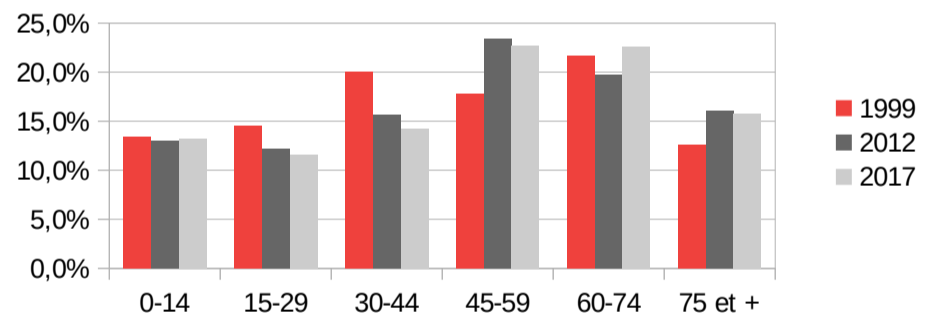


Tranches d'âge

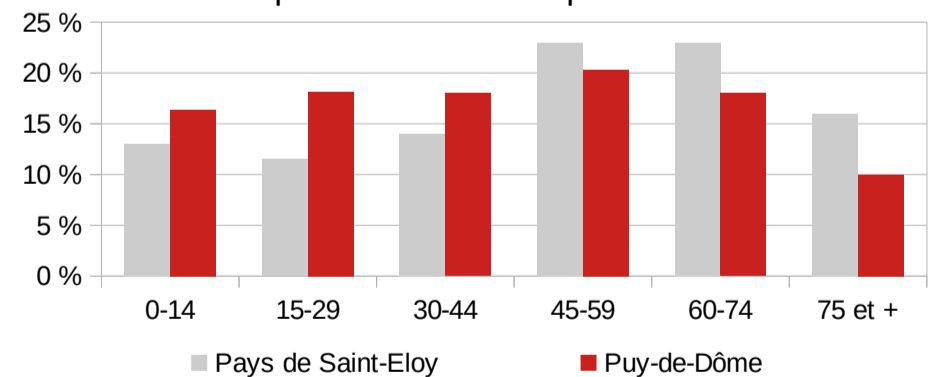
Evolution démographique 2012-2017



Évolution entre 1999 et 2017 sur le Pays de Saint-Eloy



Comparaison avec le département



La population du Pays de Saint-Eloy est relativement âgée et vieillissante.

En effet, la part de personnes de plus de 60 ans est élevée sur le territoire tandis que la population de moins de 20 ans est faible. L'indice de jeunesse est de 0,46 contre 0,81 pour le département du Puy-de-Dôme.

$$\text{indice de jeunesse} = \frac{\text{nombre de personnes de - de 20 ans}}{\text{nombre de personnes de + de 60 ans}}$$



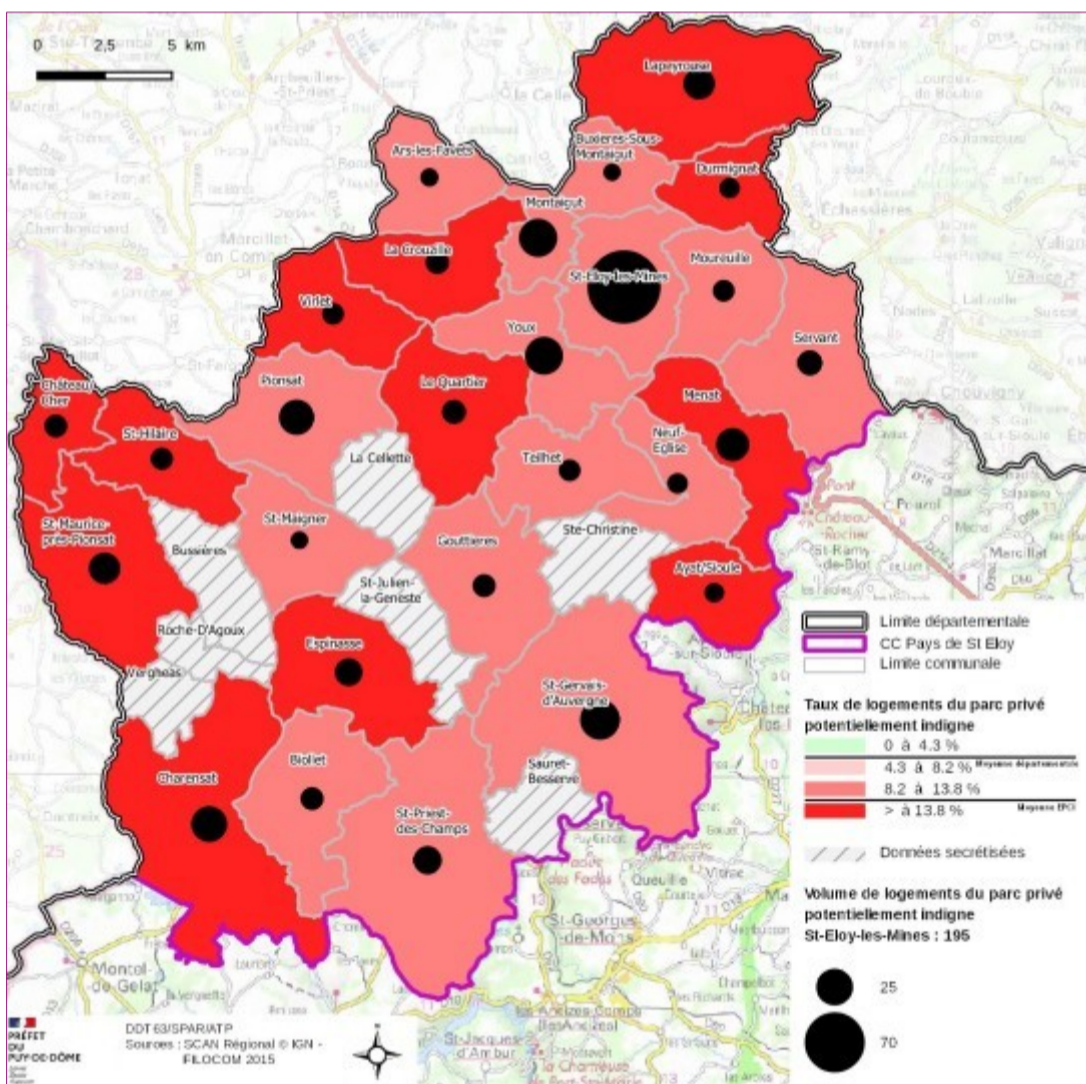
Un habitat ancien et un taux de vacance important

Typologie de logement

Le nombre de résidences principales (7.692 soit 65,2%) et de résidences secondaires (2.317 soit 19,7 %) est relativement stable depuis 1999.

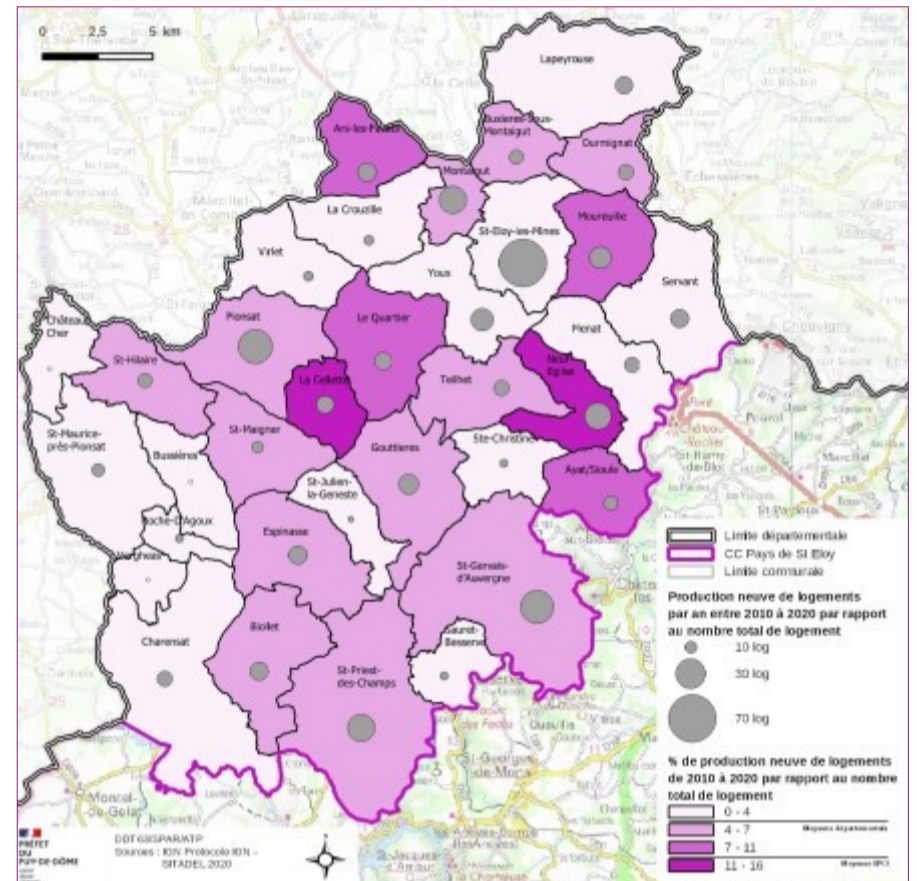
Le nombre de logements vacants a augmenté de 36 % (+473) depuis 1999, portant le taux de logements vacants à 15,1 % du parc de logements du territoire (10,4 % pour le département). De plus, 14 communes ont un taux supérieur à 15 % dont 4 au dessus de 20 %.

Parc privé potentiellement indigne



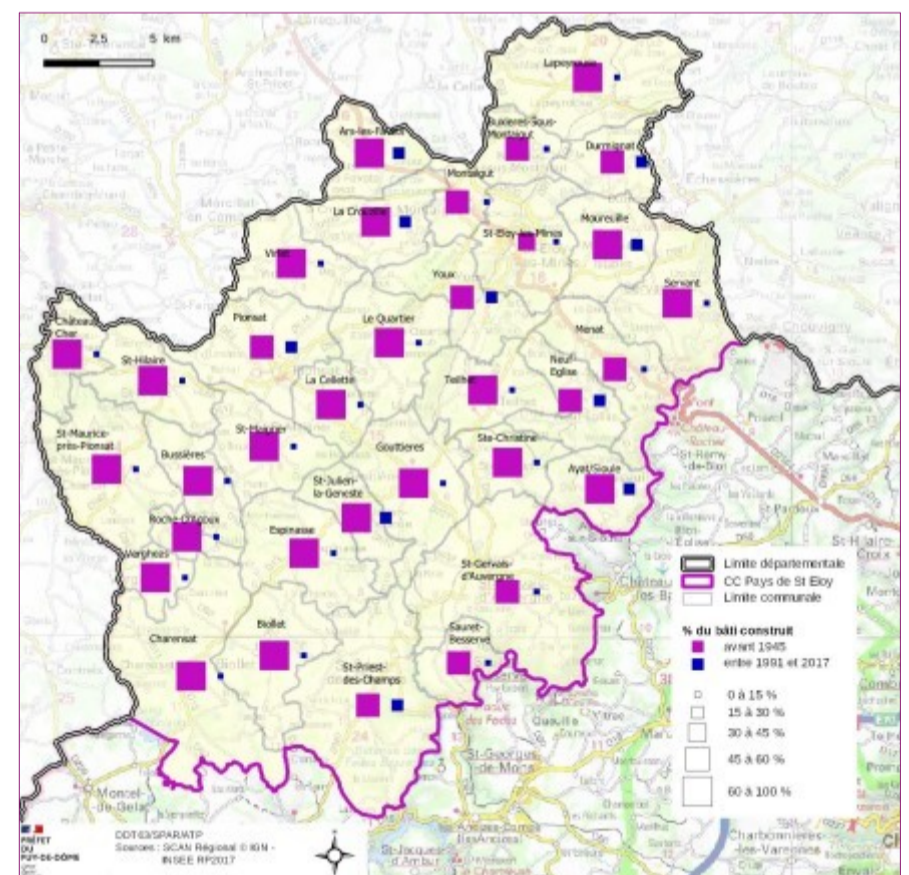
Le taux de logements potentiellement indignes est supérieur à la moyenne départementale (13,8 % des résidences principales contre 4,3 % pour le département) pour la majorité des communes du territoire. Une dizaine de communes ont les données secrétisées (données non diffusables).

Production de logements neufs



La production de logements neufs est faible sur le territoire.

Période de construction du bâti



La construction du bâti s'est faite très majoritairement avant 1945.

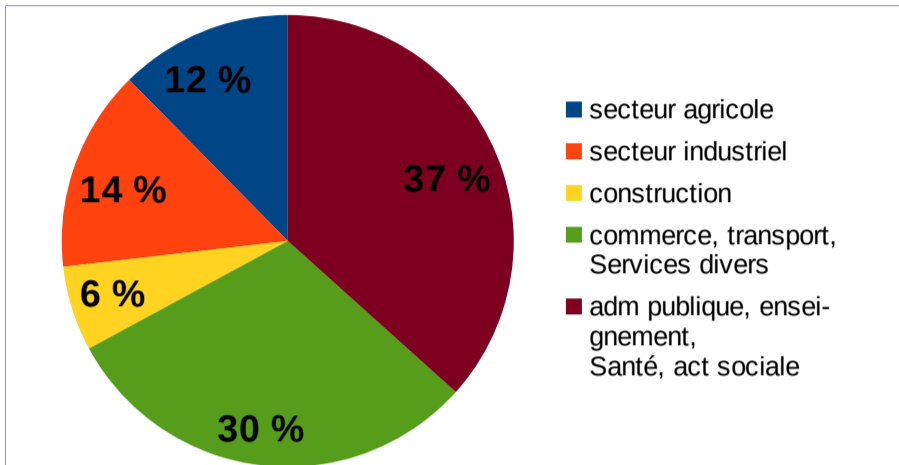


Un territoire marqué par l'activité agricole et les filières industrielle et médico-sociale

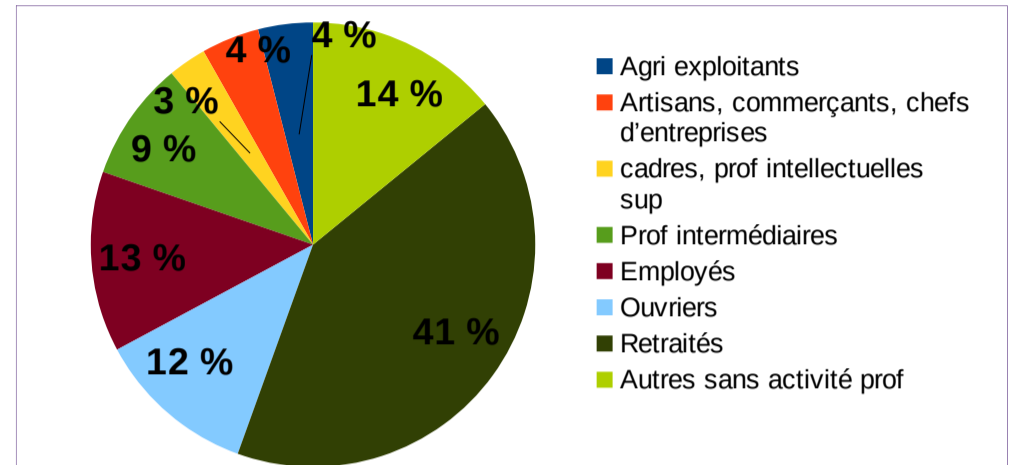
Emploi par secteur d'activité (5.058 emplois)

Catégories socio-professionnelles des habitants de l'EPCI (13.789 habitants de + de 15 ans)

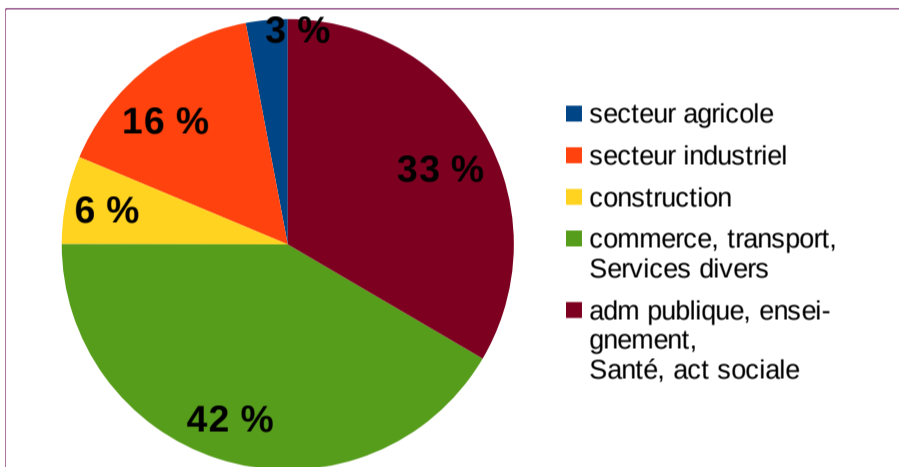
EPCI



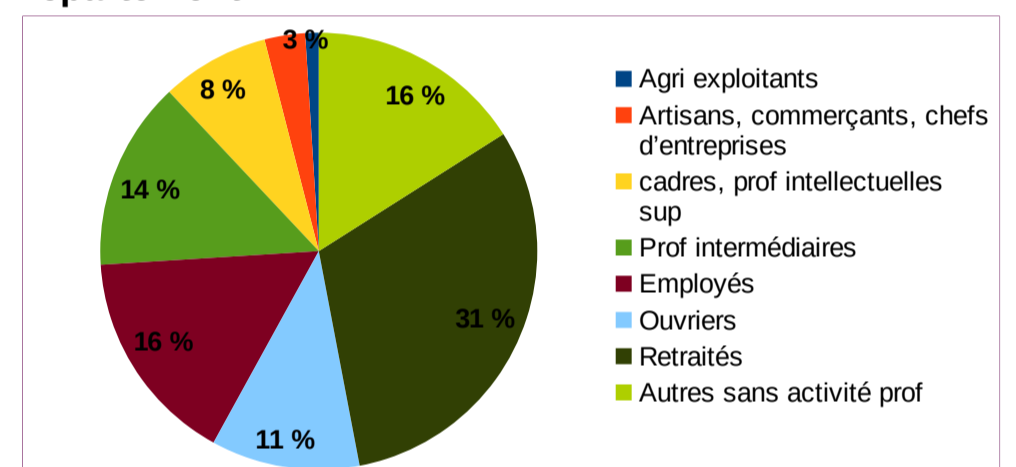
EPCI



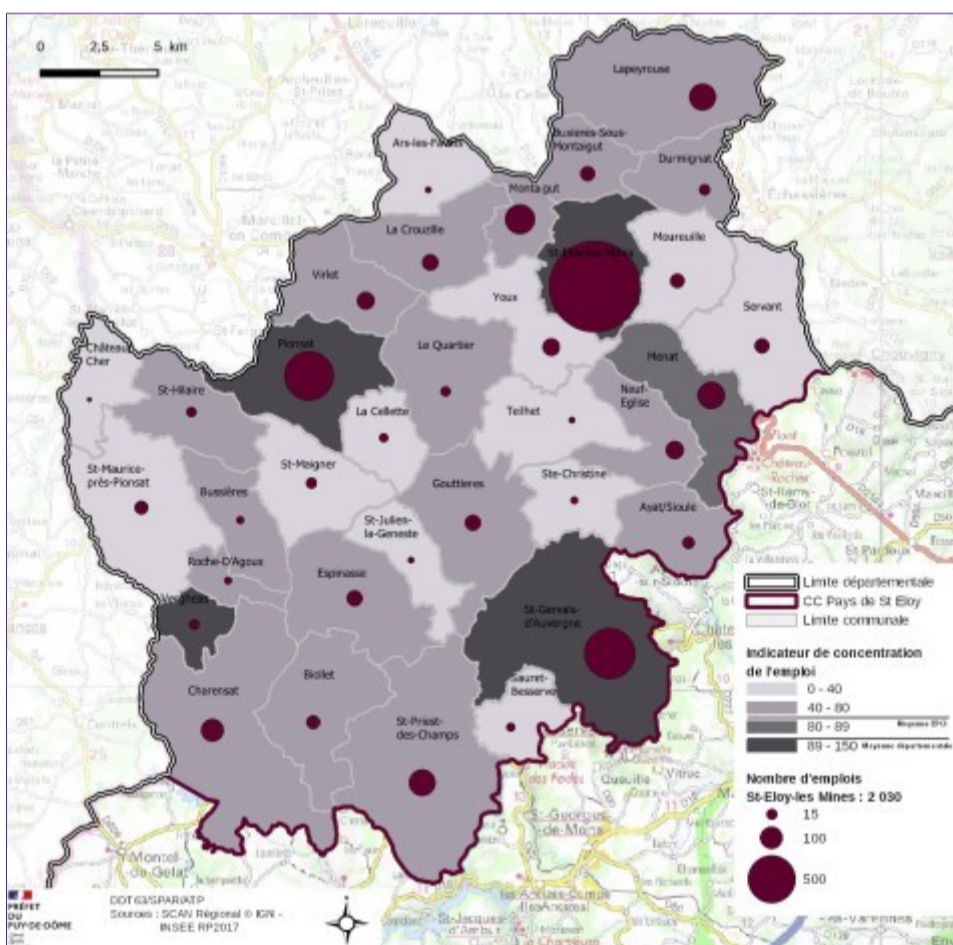
Département



Département



Répartition de l'emploi



L'indicateur de concentration de l'emploi représente le nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs. Sur une commune, il peut être élevé en raison d'une population active faible (c'est le cas de Vergheas) ou d'un nombre important d'emplois (c'est le cas de Saint-Eloy-les-Mines).

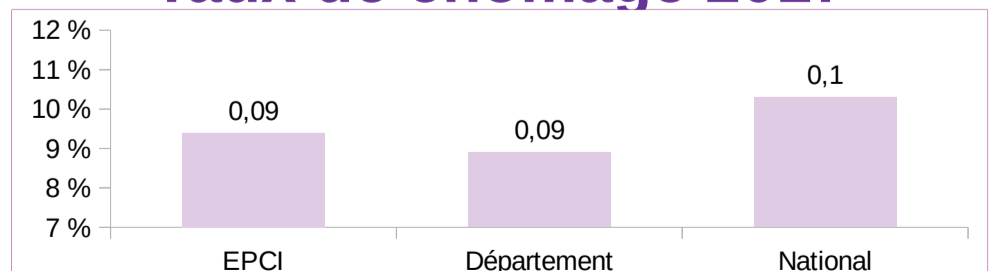
Il est à noter que la population active occupée (5.541 actifs occupés) représente 40 % de la population de plus de 15 ans (13.789 habitants âgés de 15 ans ou plus).

Le centre de rééducation fonctionnelle de Pionsat constitue un vivier d'emplois important et a mis en place un fort partenariat autour de l'innovation (travaux sur les exosquelettes). De plus, plusieurs établissements médico-sociaux sont présents sur le territoire (institut médico-éducatif, ESAT, EHPAD, foyer occupationnel de jour, centre éducatif fermé).

Le secteur agricole (12 %) représente une part importante de l'emploi comparativement à sa place au sein du département (3%).

L'entreprise Rockwool, experte en isolation, possède une usine de production à Saint-Eloy-les-Mines. Ce site emploie 550 salariés environ et plus de 1.000 si l'on ajoute les sous-traitants permanents.

Taux de chômage 2017



Le taux de chômage (données INSEE) est de 9,4 % sur l'EPCI, soit 0,5 point au dessus du taux départemental, 0,9 point au dessous du taux national.



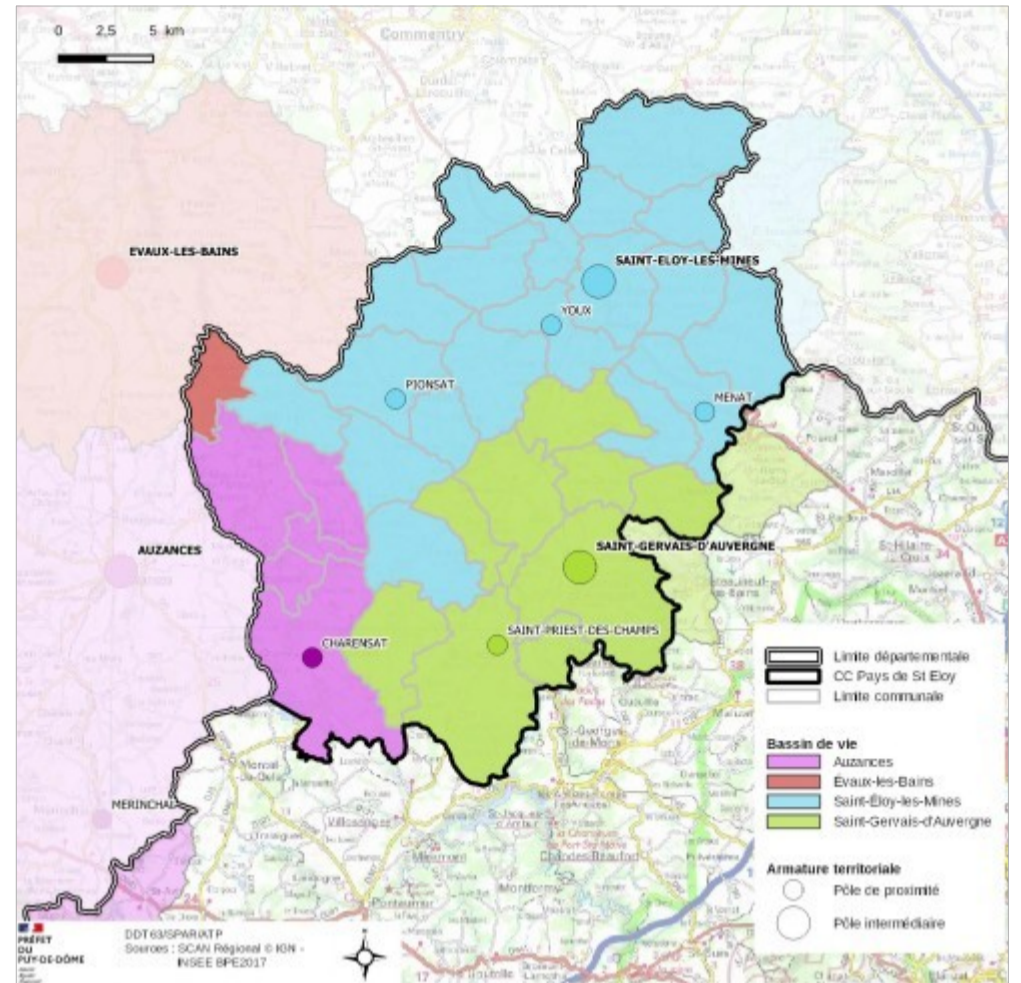
Les pôles et bassins de vie

Pour définir l'armature territoriale, l'INSEE s'appuie sur les équipements des communes et distingue 3 niveaux d'équipements : proximité, intermédiaire et supérieur.

Une commune doit disposer de la moitié des équipements d'un niveau pour être considérée comme pôle de cette catégorie.

La communauté de communes dispose de deux pôles de rang intermédiaire (Saint-Eloy-les-Mines et Saint-Gervais d'Auvergne). Les communes du sud-ouest sont sous l'influence de deux pôles situés en Creuse et notamment Auzances.

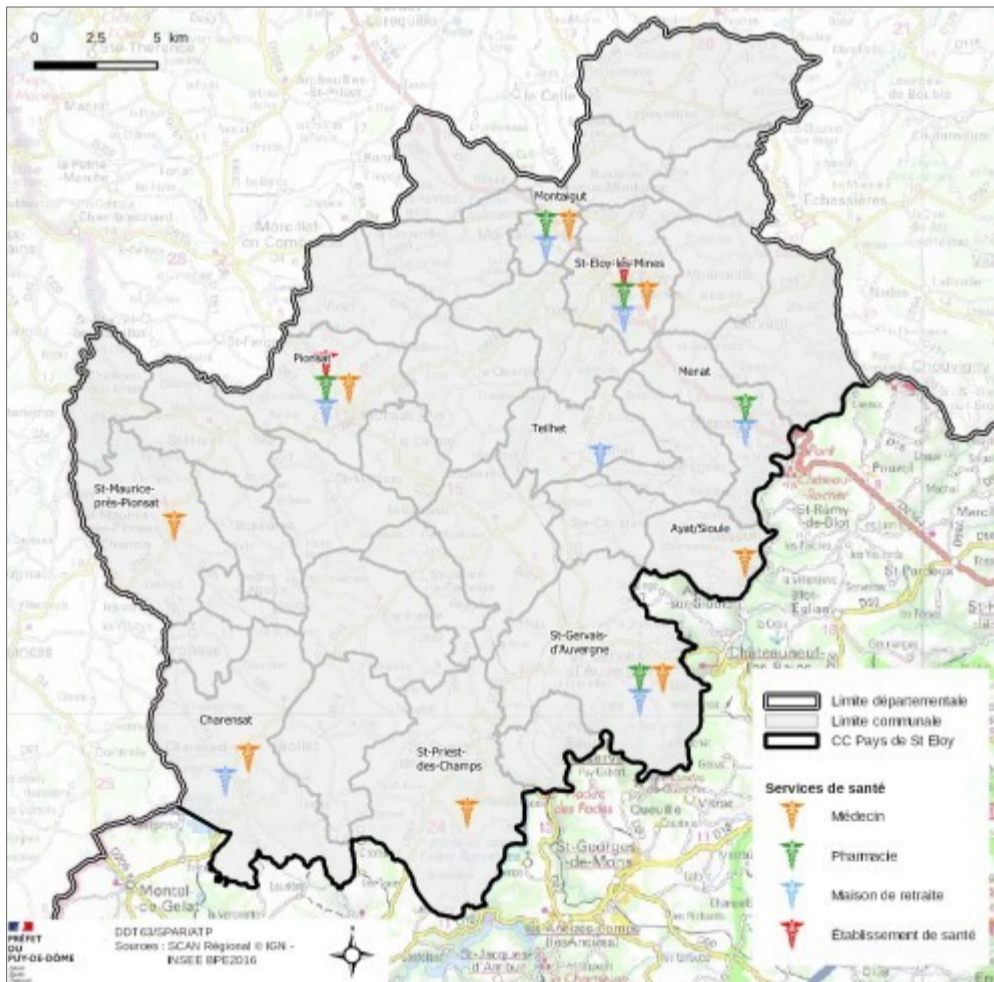
Le SCoT du Pays des Combrailles, approuvé en septembre 2010, identifie 4 bourgs (Saint-Eloy-les-Mines, Saint-Gervais d'Auvergne, Menat et Pionsat).



Les candidatures des communes de Saint-Eloy-les-Mines, Pionsat et Saint-Gervais d'Auvergne ont été retenues au programme « Petites Villes de Demain ».



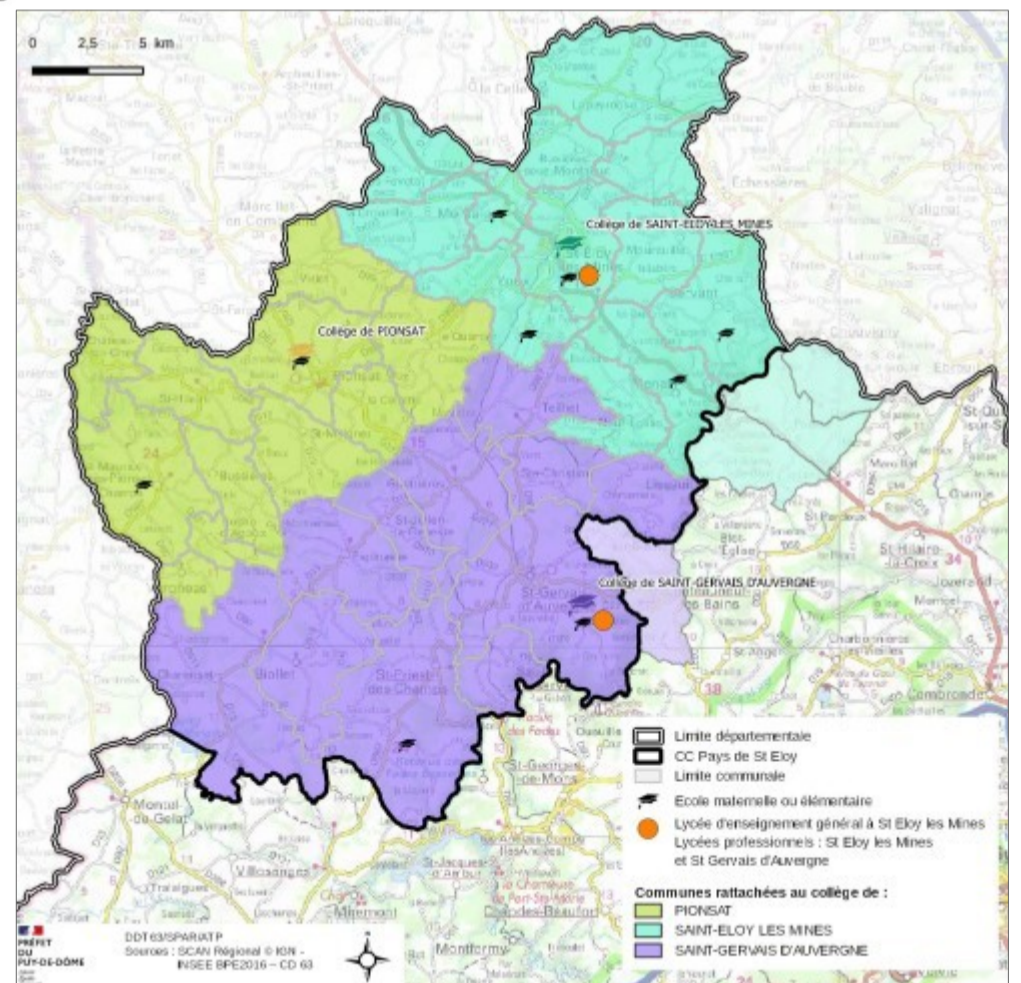
Santé



Sur l'ensemble du territoire on recense 12 médecins et 7 pharmacies. Ce qui représente une offre de 1 médecin pour 1.350 habitants (1 médecin pour 1000 habitants pour le Puy-de-Dôme).



Enseignement

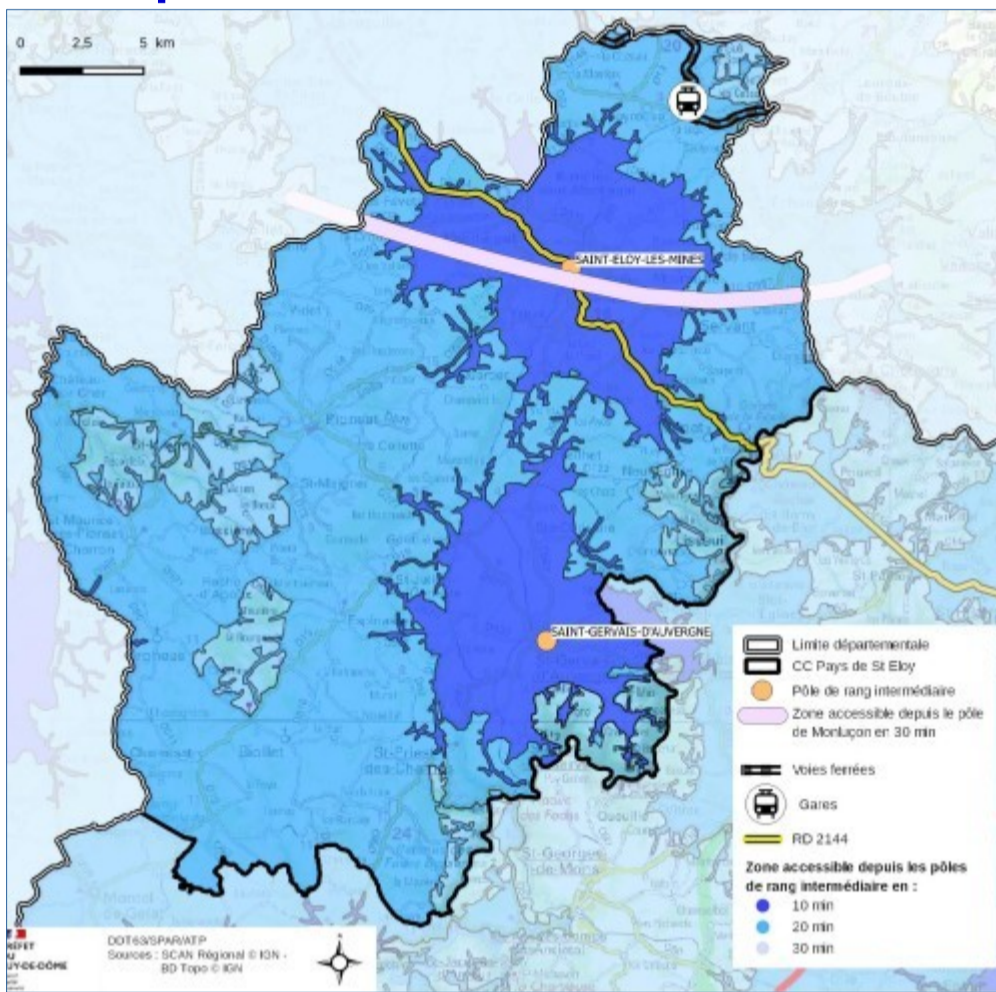


A l'exception de Teilhet, les communes rattachées au collège de Saint-Gervais-d'Auvergne (sud du territoire) sont également rattachées au lycée Virlogeux à Riom. Les autres communes du territoire (Teilhet incluse) ont la possibilité de double sectorisation avec le département de l'Allier.



Un territoire isolé entre Allier, Creuse et aire urbaine clermontoise

Isochrones à 30 minutes en voiture depuis les centralités du territoire



La totalité du territoire est situé à moins de 30 min d'un pôle intermédiaire.

Le territoire est traversé par la D2144 qui relie Saint-Eloy-les-Mines à Clermont-Ferrand et à Montluçon.

L'accessibilité des services au public est rendue compliquée sur le territoire d'autant qu'environ 15 % des ménages du territoire ne possèdent pas de voiture.

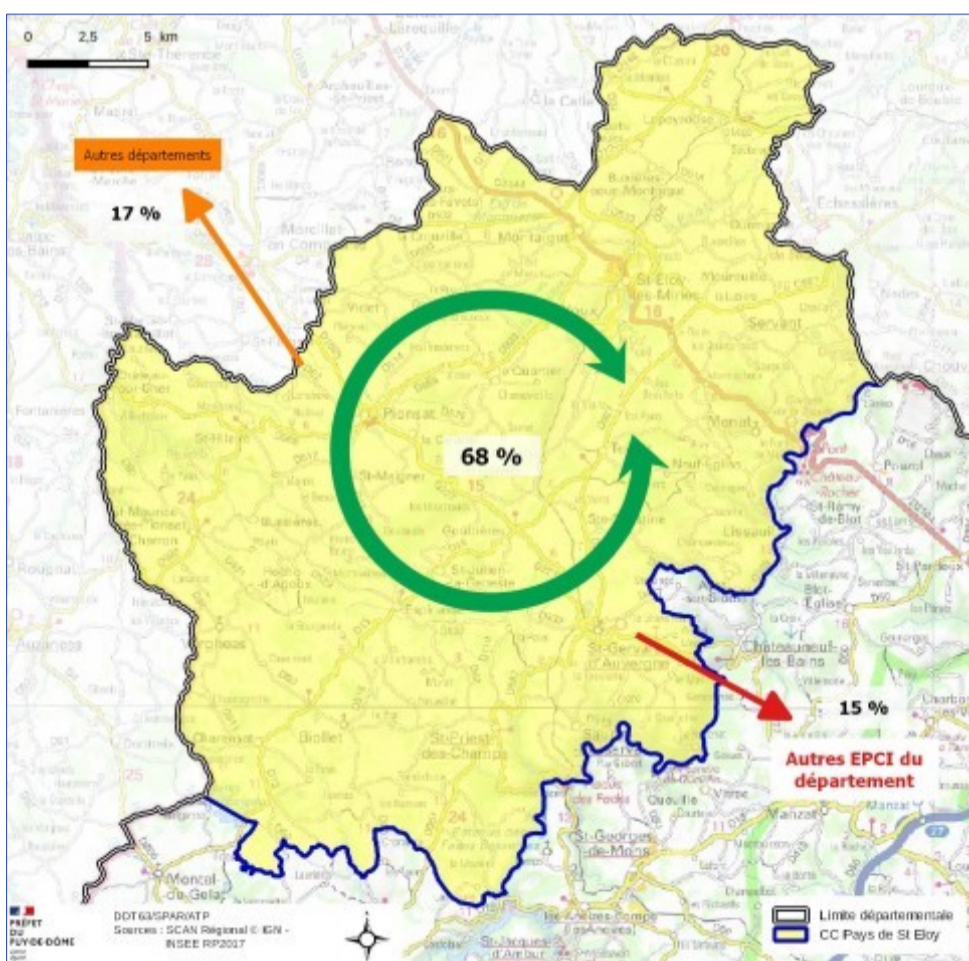
Transports en commun sur le territoire

Au sein du département, la commune de Saint-Eloy-les-Mines dispose :

- d'une liaison jusqu'à Clermont-Ferrand en TER puis autocar opérée par la SNCF,
- d'une liaison jusqu'à Clermont-Ferrand et Riom opérée par le conseil départemental (transdôme, bus 61). Cette ligne dessert les communes situées le long de la D2144 (Menat et Montaigut).

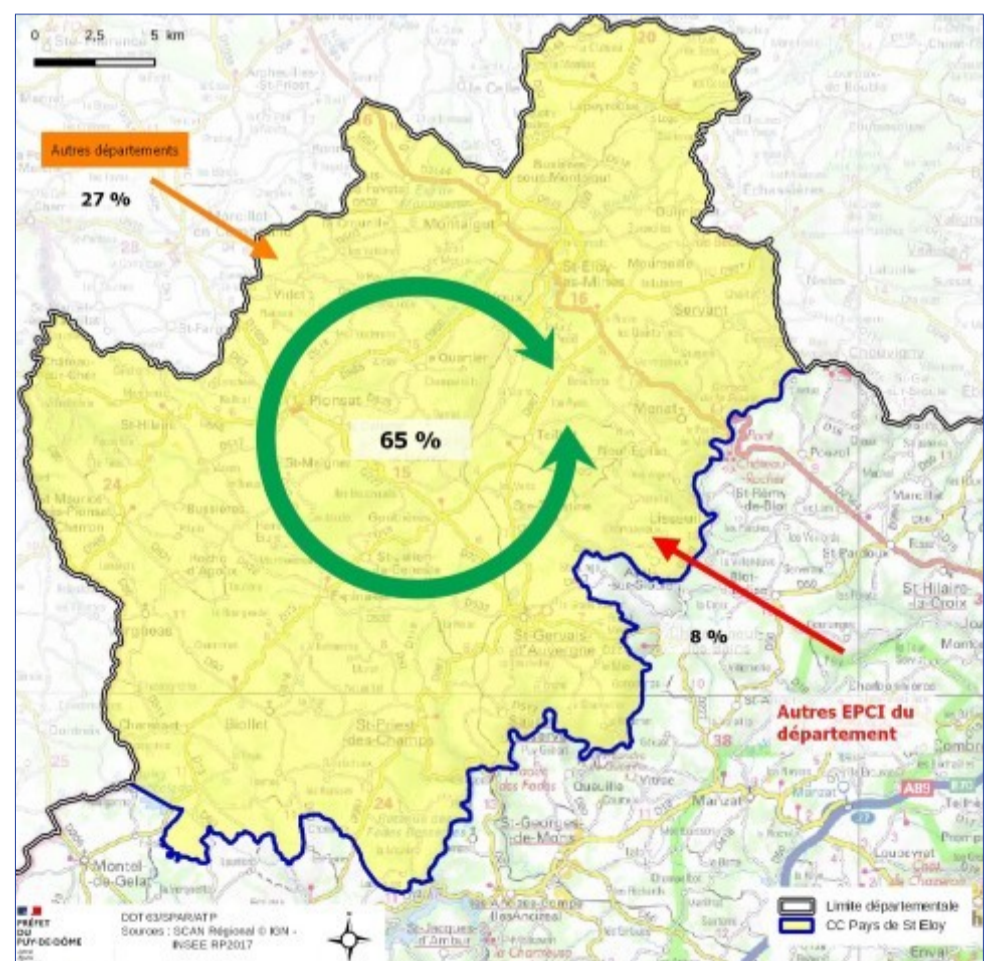
La commune de Saint-Eloy-les-Mines est également reliée à Montluçon (Allier) en autocar SNCF.

Où travaillent les habitants de l'EPCI ?



Environ 5.650 actifs occupés

D'où viennent les actifs qui travaillent sur l'EPCI ?



Environ 5.940 emplois

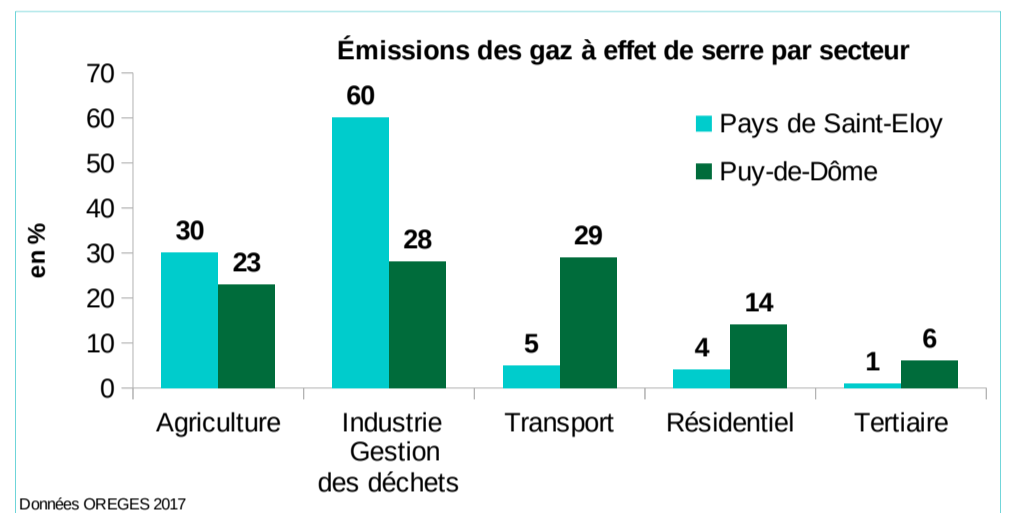
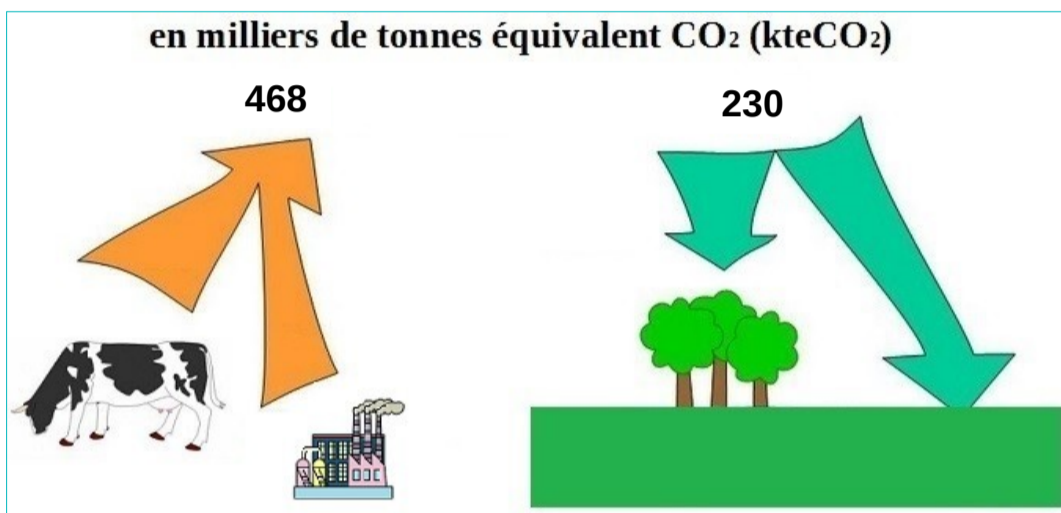


Une neutralité carbone à atteindre

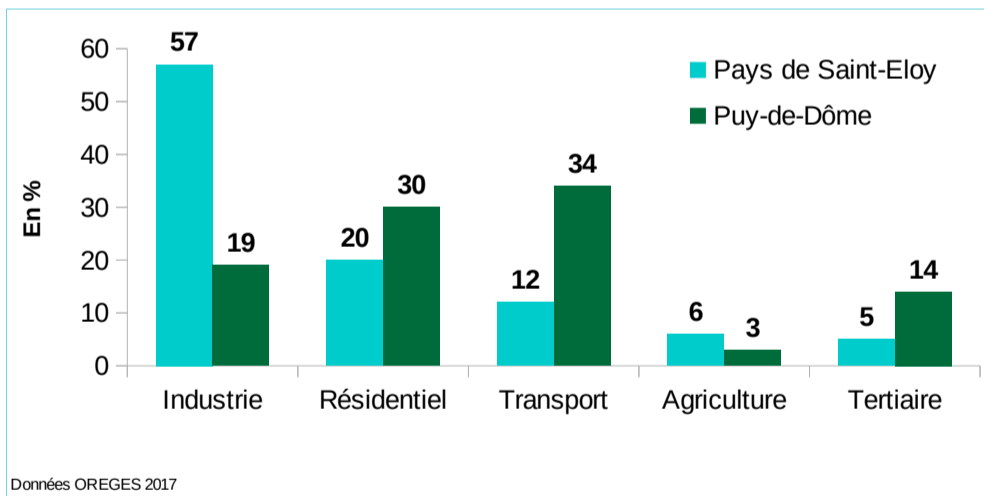
Émissions de gaz à effet de serre

L'industrie est la première source d'émission (34%) de gaz à effet de serre. L'agriculture est la seconde (31 %) dont 70 % provient des cheptels.

Le territoire du Pays de Saint-Eloy fixe beaucoup de carbone (230 kteCO₂), mais il en émet plus encore (468 kteCO₂). Les émissions de l'usine Rockwool contribuent fortement à ces émissions, notamment par son usage de l'énergie.



Consommation d'énergie par secteur d'activité



L'EPCI consomme 755 GWh d'énergie par an dont plus de la moitié pour l'industrie (57%).

La consommation énergétique pour les transports est très faible en comparaison avec les autres intercommunalités du département (12 GWh/hab).

Production d'énergie renouvelable

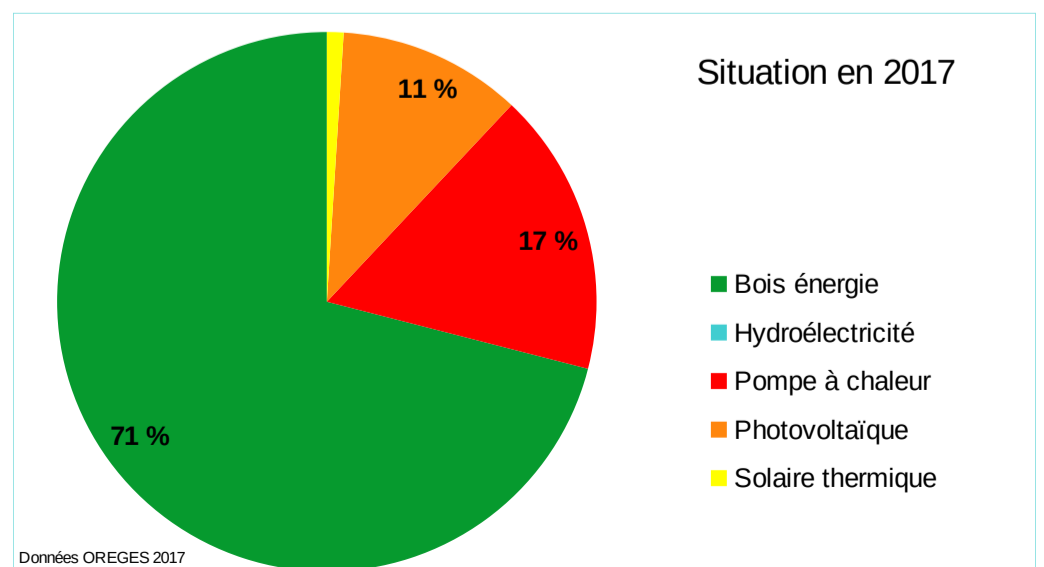
L'EPCI a produit 70 GWh d'énergie renouvelable en 2017, soit 9 % de sa consommation d'énergie.

Le bois, à usage de chauffage domestique en représente plus des deux tiers (71%).

La centrale hydroélectrique, sur la Sioule, est la principale installation de production du territoire.

Les autres productions, tant solaires, thermiques que photovoltaïques, par combustion de bois ou par pompes à chaleur sont dispersées sur toutes les communes en de multiples petites installations.

Deux parcs photovoltaïques à Saint-Eloy-les-Mines et deux méthaniseurs à Saint-Maigner et Lapeyrouse joindront leur productivité prochainement (+ 13 GWh par an).





Un territoire bocager entre Cher et Sioule

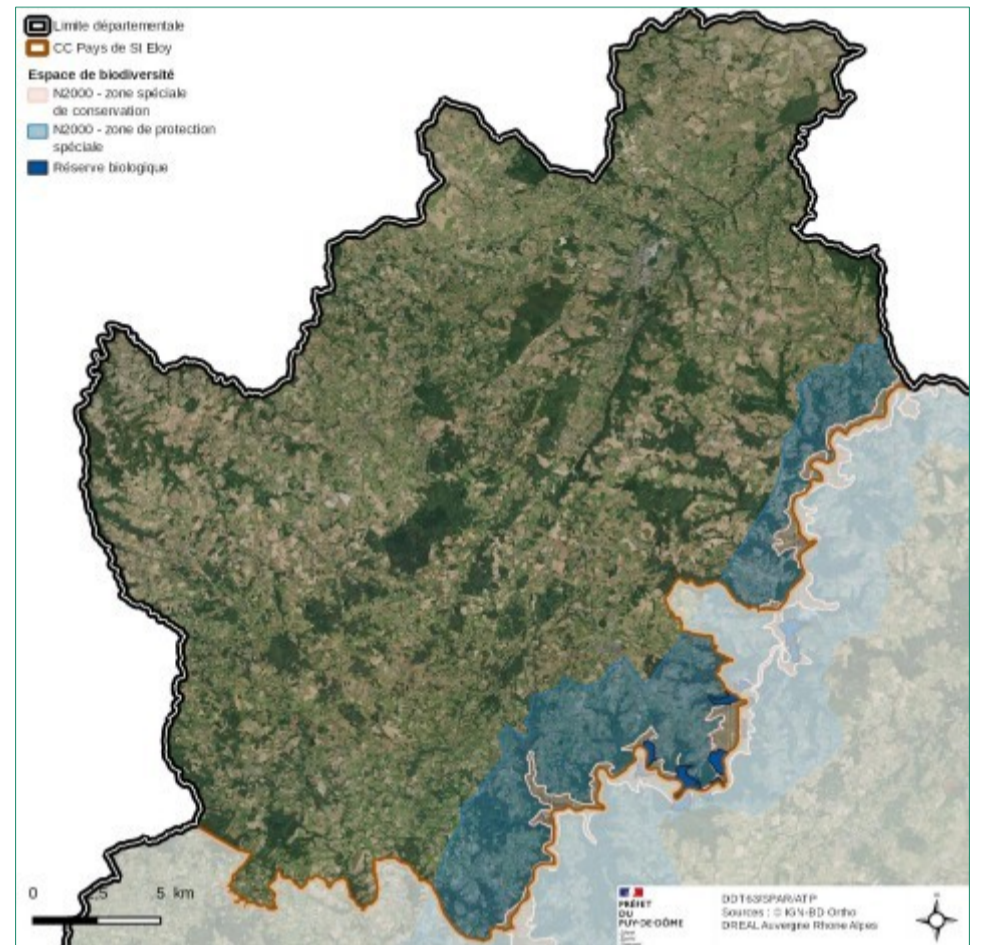
Protections environnementales

Il existe deux périmètres de protections environnementales :

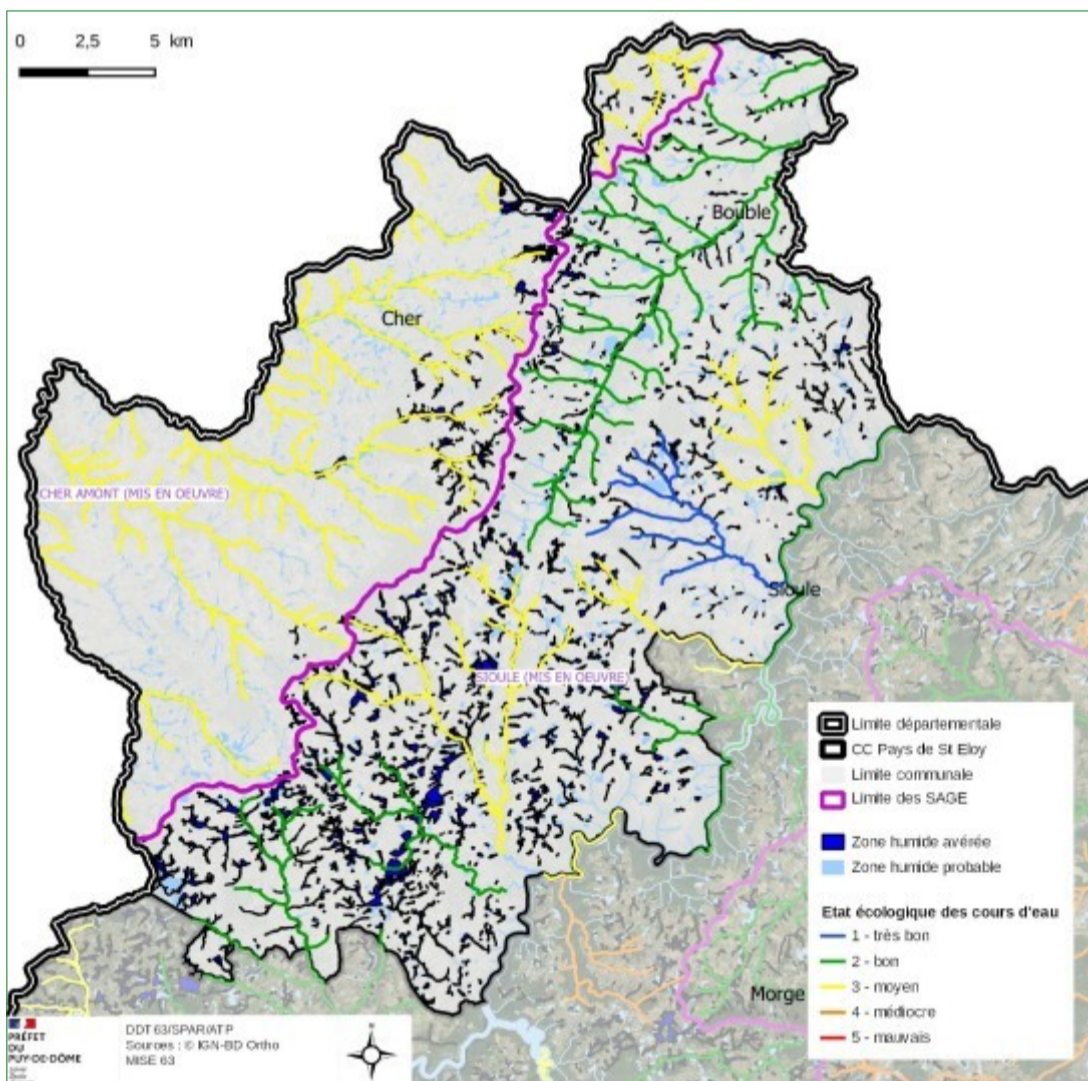
- 1 réserve biologique intégrale (méandres de la Sioule)
- 2 Sites Natura 2000 sur les Gorges de la Sioule, à la fois Zone Spéciale de Conservation et Zone de Protection Spéciale.

Les ZNIEFF sont des espaces naturels inventoriés en raison de leur caractère remarquable. Les ZNIEFF de type 1 représentent 2.977 ha soit 4 % du territoire tandis que les ZNIEFF de type 2 représentent 15 % du territoire.

Espèces emblématiques : saumon, anguille, lamproie de planer, hibou grand duc, castor, sonneur à ventre jaune, loutre.



Cours d'eau et zones humides



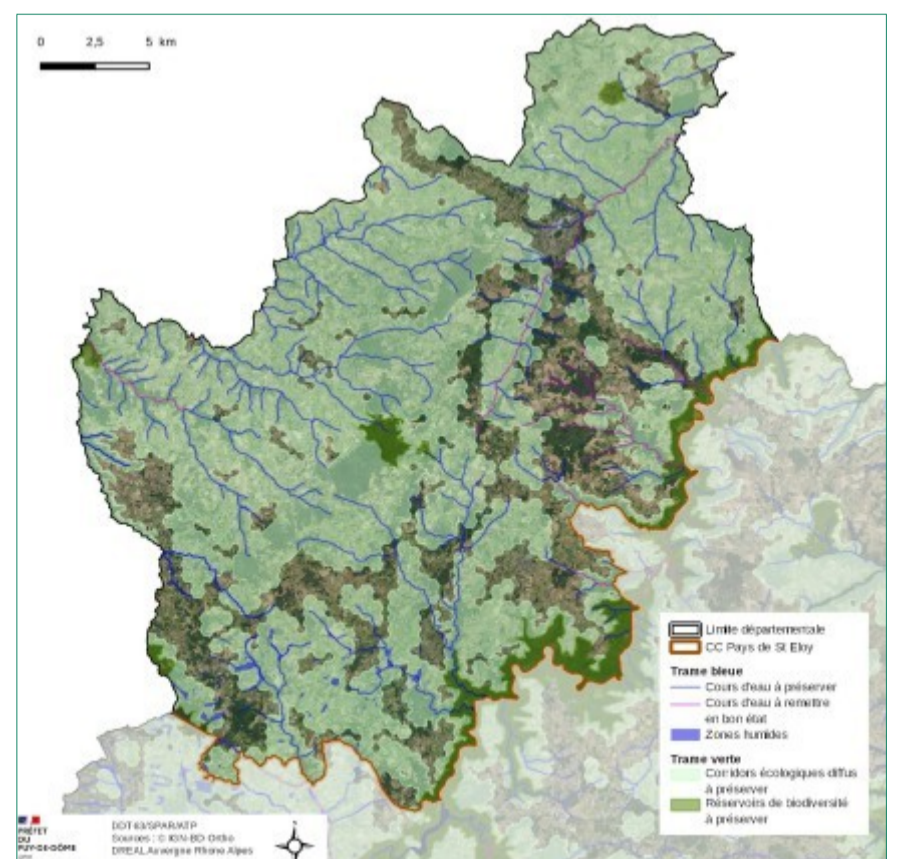
Dans l'ensemble, les cours d'eau sont de bonne qualité sur le territoire.

Le territoire comporte de très nombreuses zones humides, ces dernières permettent :

- de ralentir les inondations,
- de capter et recycler les nutriments (nitrates...),
- d'accueillir une importante biodiversité,
- le pâturage ou la prairie de fauche en période de sécheresse.

Elles sont données à titre indicatif par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne.

Schéma régional de cohérence écologique



Deux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux sont présents sur le territoire (Cher amont et Sioule), pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Il existe un contrat territorial sur le secteur du SAGE Sioule.



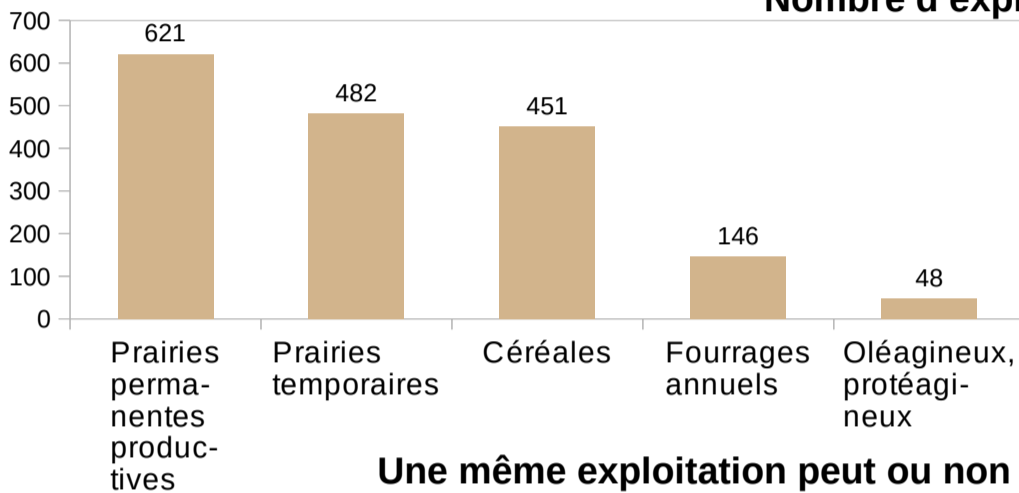
Des prairies et des céréales à valoriser pour des élevages de qualité

La surface agricole utile (SAU) recouvre 61 % de la surface totale du territoire.
 Cette surface est composée à 86 % de surface en herbe et fourrages et 13 % de céréales.

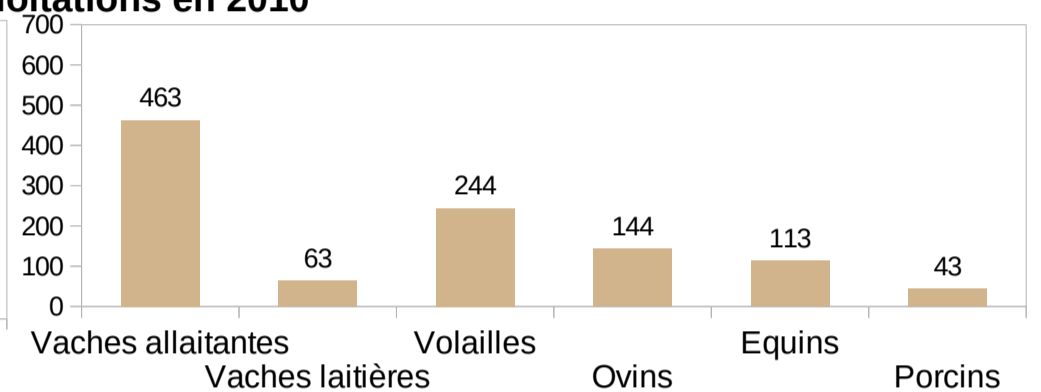
Le nombre d'exploitations a diminué de près de 29 % entre 2000 et 2010 (de 929 à 663).
 Des installations aidées entre 2010 et 2017 au nombre de 53 (583 pour l'ensemble du département).

Productions végétales

Nombre d'exploitations en 2010

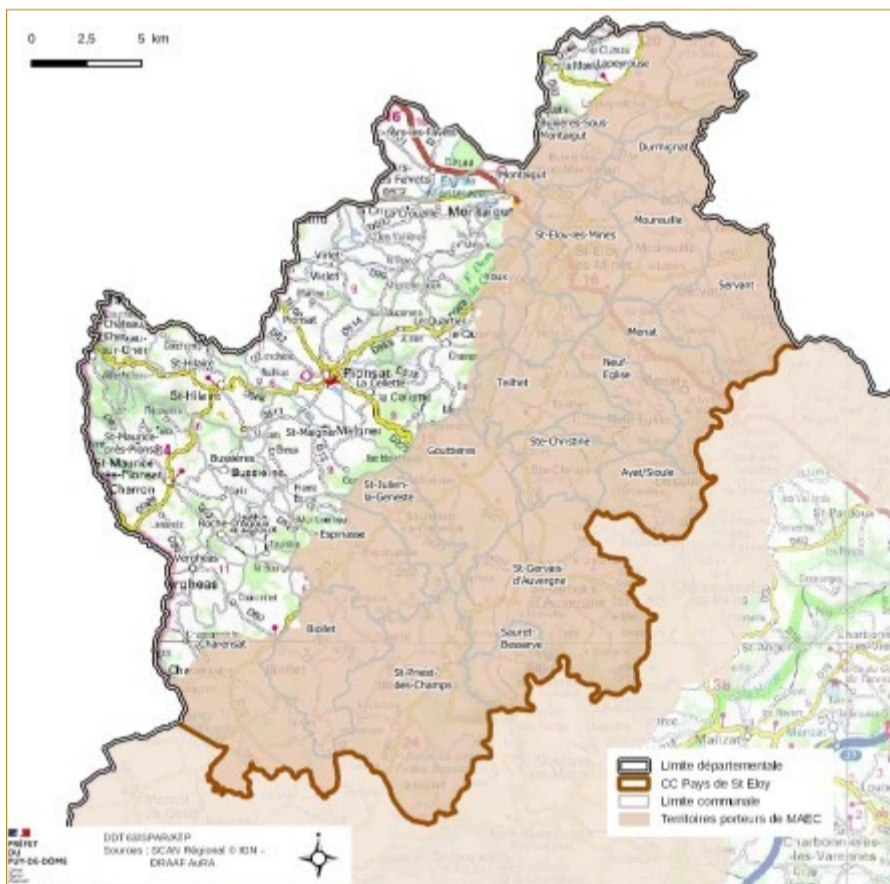


Productions animales



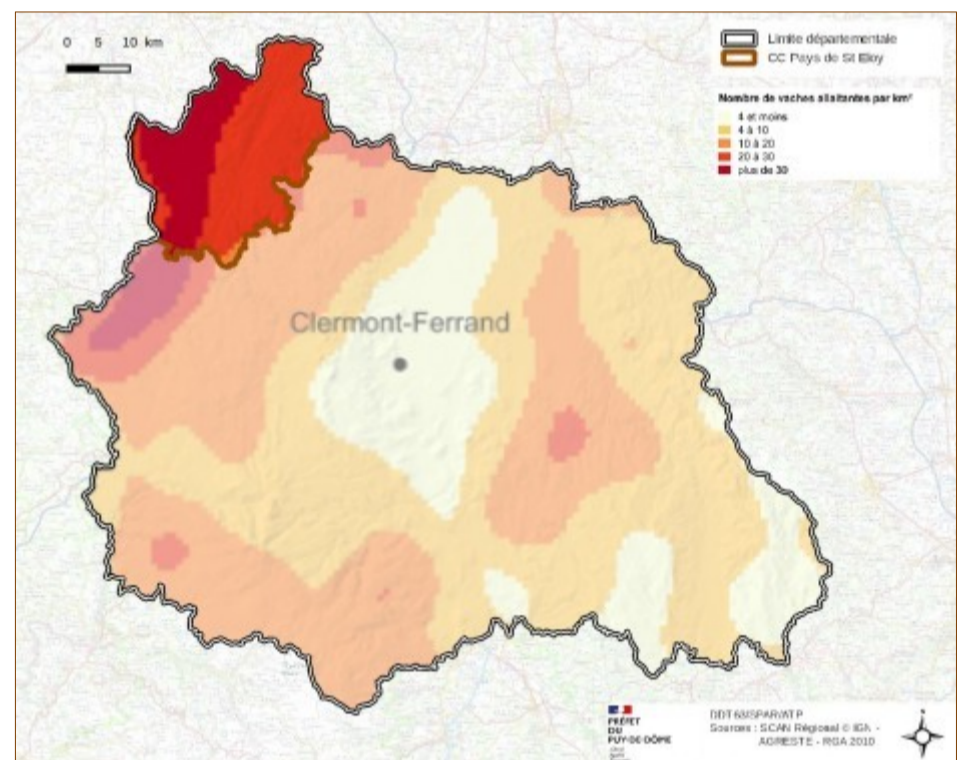
Une même exploitation peut ou non cumuler plusieurs types de production

Des milieux préservés grâce aux mesures agro-environnementales et climatiques



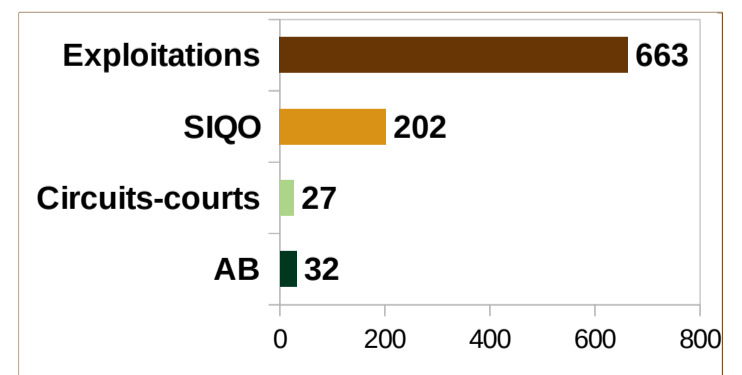
Retarder de 15 à 30 jours la fauche de prairies naturelles, maintenir la richesse floristique des prairies permanentes, adapter les conditions de pâturage sont des opérations qui permettent le maintien de la biodiversité tant en flore (qualité des fourrages) qu'en faune (oiseaux d'intérêt communautaire).

Présence de vaches allaitantes



L'élevage bovin extensif domine largement et est plutôt spécialisé dans la production de viande charolaise. St-Gervais-d'Auvergne accueille tous les ans dans la halle Cœur de Combrailles un concours interdépartemental des reproducteurs de la race charolaise, reconnu par le « Herd Book Charolais ».

Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) et circuits-courts



30 % des exploitations produisent sous signe de qualité (Appellation d'Origine Protégée AOP, Indication Géographique Protégée IGP, Label rouge).

Et seules 4 % des exploitations vendent en circuit-court (maximum un intermédiaire entre producteur et consommateur).

Direction Départementale
des Territoires du Puy-de-Dôme



Directeur de publication : Armand Sanséau
Coordonnateurs: Caroline Faucher et Céline Barrailh
Contributeurs : Services de la DDT
Cartographie : Caroline Jucker

7, rue Léo Lagrange – 63000 Clermont-Ferrand
ddt@puy-de-dome.gouv.fr
www.puy-de-dome.gouv.fr